



Les syndicats CGT de l'IGN

Saint Mandé, Le 3 Novembre 2015

**Madame Ségolène ROYAL**  
**Ministre de l'Écologie, du Développement**  
**Durable et de l'Énergie**

**Objet : demande d'audience – Problématique induite par la fermeture de la base militaire de Creil.**

Madame la Ministre,

L'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN) dispose d'un service des activités aériennes (SAA) lui permettant de réaliser sa mission statutaire de couverture par prise de vues aériennes de l'ensemble du territoire national.

Ce service, installé depuis près de 70 ans sur la base militaire de Creil, est percuté par la décision interne du ministère de la Défense de réorganisation de ses services. Cette réorganisation entraîne la fermeture de la piste de la base aérienne et pose donc la question du devenir du service des activités aériennes de l'IGN.

Ce service est le premier maillon de la chaîne de production de l'IGN, ce qui lui confère une importance stratégique dans tous les processus de production liés aux missions de l'établissement. Si les syndicats CGT vous demandent audience, c'est que deux problèmes se posent dans la recherche d'une relocalisation.

Le premier problème est la localisation et le sujet social qu'entraîne un déménagement et le deuxième la pérennité de la mission.

La Direction Générale de l'IGN a développé trois scénarios.

L'un d'entre eux qui prévoit une localisation sur l'aéroport de Beauvais, permet de maintenir la cohérence de l'équipe du SAA et d'assurer la continuité opérationnelle, tout en permettant de traiter correctement les problèmes sociaux.

Le deuxième, sur l'aérodrome de Nîmes est basé sur des hypothèses de mutualisations qui restent assez hypothétiques et pour l'essentiel au bénéfice de la Sécurité Civile, risquant de déstabiliser la mission de l'IGN. Il fait nettement l'impasse sur la question du maintien des compétences, le déménagement des personnels à plusieurs centaines de kilomètres apparaissant improbable. Il représente un lourd traitement des questions sociales pour l'IGN.

Le troisième avec l'ENAC nous paraît à l'heure actuelle devoir être cité pour mémoire, tant la motivation de l'ENAC paraît faible.

Nous sommes à la fois attachés à la pérennité de ces missions, qui impactent l'activité de l'IGN, mais aussi

celles d'autres services, notamment le ministère de l'Agriculture avec le référentiel parcellaire graphique, et attachés à défendre les intérêts des personnels concernés.

Lors de la séance du 23 octobre du Conseil d'administration de l'établissement, une délégation du personnel est venue exprimer son inquiétude auprès des représentants des tutelles présents pour cette occasion. La délégation a remis à la présidente du CA une pétition ayant recueilli plusieurs centaines de signatures d'agents de l'IGN en faveur d'une solution conciliant une localisation favorable aux personnels actuels et la pérennité de la mission.

Les syndicats CGT de l'IGN vous demandent cette entrevue de manière urgente de façon à pouvoir vous exposer leur point de vue et celui des personnels de l'IGN, dans un contexte particulièrement délicat pour l'établissement, avant le CA du 14 décembre 2015 qui doit en rediscuter.

Dans l'attente d'un rendez vous de votre part, soyez assurée, Madame la Ministre, de notre haute considération.

Pour le syndicat CGT OM IGN,  
le secrétaire général:

Pour le syndicat CGT PTA IGN,  
le secrétaire général:

Benjamin BRIANT

Pierre THOMAS

#### Copies

- **Monsieur Francis ROL TANGUY** : Secrétaire général du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
- **Monsieur Laurent TAPADINHAS**: Directeur, adjoint à la commissaire générale au développement durable
- **Monsieur Jean Philippe TORTEROTOT**: Directeur de la recherche et de l'innovation *par intérim*, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
- **Monsieur Daniel BURSAULT**: Directeur général de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière